

Angelica VÂLCU  
Universitatea « Dunărea de Jos », Galați

## DISCOURS ORAUX ET TECHNIQUES DE COMPRÉHENSION ORALE

**Résumé :** *La pratique de l'oral ne pourrait être profitable que si elle correspond à un véritable besoin de s'exprimer ou de comprendre. Du point de vue de la linguistique, la maîtrise de l'oral n'est pas une simple transposition de l'écrit. Les normes et les contraintes syntaxiques et morpho - syntaxiques sont différentes car la compréhension des discours oraux implique tout un ensemble d'éléments discursifs et textuels tels que : l'énonciation, le contexte, le degré de familiarité des thèmes abordés, les structures sémantiques du texte, etc.*

*C'est pourquoi une pédagogie de l'oral passe par la création de véritables situations de communication où les apprenants seront confrontés à des contraintes de communication qui obligent à surmonter des difficultés nouvelles et aident à acquérir des compétences interactionnelle et communicative.*

**Mots-clés :** *discours oral, techniques de compréhension orale, pédagogie de l'oral*

Chaque champ disciplinaire comporte une ample série de discours oraux. L'intégration, dans le cours de langue étrangère, des discours fonctionnant de façon très différente suppose la diversification des techniques en termes d'enseignement de la compréhension. On sait très bien que l'école est un lieu d'apprentissage mais aussi de socialisation. Pour pouvoir exercer incontestablement sa citoyenneté, pour pouvoir exercer son métier, en un mot se mouvoir dans tous les milieux sociaux, le citoyen devra être capable de communiquer n'importe où et avec n'importe qui. De ce point de vue, il est obligatoire l'acquisition d'un ensemble de compétences langagières.

L'objectif général d'un enseignement de l'oral est celui d'élargir l'expérience discursive de chaque apprenant, tant du point de vue de la réception que de la production en variant les genres discursifs pour favoriser la pratique des variations langagières. L'atteinte de cet objectif permettra aux élèves d'être à l'aise dans des contextes socioculturels différents.

Le discours oral a un statut particulier étant un élément transversal et à la fois un outil, un support et un savoir à maîtriser à l'école. La compréhension de l'oral est très variée, allant des consignes dans toutes les disciplines à la compréhension d'une leçon, mais aussi de messages diffusés à la radio ou de la télévision, de n'importe quel dialogue aussi bien avec des pairs qu'avec des adultes connus ou non.

Il est clair qu'on n'est pas égal devant la réalisation de certains actes de parole : *« certaines personnes disposent dans leur environnement de modèles langagiers suffisamment divers pour pouvoir tirer profit des interactions orales qu'ils auront avec les autres, dans des situations de communications variées, dans des sphères sociales diverses ; mais les autres risquent d'être enfermés dans des sphères de communication de connivence, et être les objets de jugement extrêmement négatifs, pouvant aller jusqu'à des jugements d'exclusion »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Maurer, Bruno, Université Montpellier III, *Politesse, respect : de quelques implications sociales de la didactique de l'oral*, www.eduscol.education.fr.

C'est pourquoi la maîtrise de ces compétences devient de plus en plus importante dans les sociétés modernes et est considérée un critère pour l'évaluation, le jugement et la catégorisation des individus. A l'oral, une information non captée ne peut être récupérée plus tard et cela peut avoir un effet de propagation sur la suite du message quand le sujet essaie de mobiliser ses savoirs à retrouver ce qui a été dit. De ce fait, le taux de non-réponse est élevé à l'oral (*variant de 6 à 68% vs de 1 à 39% à l'écrit*)<sup>1</sup>

Maîtriser la langue orale et la communication, dans la vie privée comme dans le travail ou la politique, c'est un atout majeur. Mais c'est à l'école de développer de telles compétences? « *Faut-il scolariser l'oral? Est-ce une mesure de démocratisation ou une emprise excessive sur la personnalité et la sphère privée?* »<sup>2</sup>

Si l'on a en vue le phénomène de la mobilité internationale de nos étudiants, on verra que pour une bonne insertion de ces étudiants dans les cursus étrangers il est absolument nécessaire une solide compétence de compréhension orale. Pour Dolz et Schneuwly (1998), la compréhension des genres oraux fait appel à tout un ensemble d'éléments discursifs et textuels : l'énonciation, le contexte, le degré de familiarité des thèmes abordés, les structures sémantiques du texte, l'ordre des informations dans le texte, les procédés de textualisation (ex. les reprises anaphoriques, éléments de connexion/segmentation, les modalisations), les caractéristiques de la textualité orale (articulation, élocation, qualité de voix, intonation, accent d'insistance, rythme, etc.).

L'oral est un champ d'apprentissage parmi d'autres et son enseignement est inscrit dans les objectifs des programmes de langues étrangères du MEC.

Pour repérer, dans la multitude des recherches, un appui pour la didactique de l'oral, nous avons repris quelques propositions appartenant à Michèle Leboulanger, propositions faites dans une communication à l'Université d'été « Oral-Oralité » Charleville-Mézières 27-28-29 août<sup>3</sup> 2001.

M. Leboulanger nous suggère, comme support pour les études de didactique de l'oral, les courants théoriques suivants :

- la *socio-linguistique* pour laquelle le langage est, tout d'abord, l'utilisation de règles pour des rapports de domination voire de conflits liés aux facteurs sociaux qui le déterminent : par exemple, les discours juridique, didactique, politique, etc.
- le *courant pragmatique* issu des recherches de C. Kerbrat-Orecchioni ; il s'agit du modèle interactionniste des échanges verbaux et de l'importance accordée aux contraintes de l'univers de discours : à qui l'on s'adresse, quand et dans quel but, dans quel cadre, avec quel enjeu pour soi, pour l'autre, etc. et des contraintes concernant la rhétorique (quel genre de message à produire, quelles seraient ses règles de fonctionnement). De cette direction de recherche nous retenons aussi les idées de la théorie des actes de langage. Ce sont Austin et Searle qui affirment que tout énoncé est porteur d'intentions et particulièrement l'intention de faire ou de faire faire quelque chose. Ce qui nous reste est de repérer les « conditions de succès » des actes linguistiques engagés.
- le *courant énonciatif* qui a comme préoccupation l'étude des modalités variées des discours : positive, négative, dubitative.

<sup>1</sup> <http://www.irdp.ch/publicat/resume/christiane.htm>

<sup>2</sup> idem

<sup>3</sup> Leboulanger, Michèle, « Oral-oralité », communication à l'Université d'été de Charleville-Mézière, 2001, [http://crdp.ac-reims/cddp10/ress\\_ped/dossiers/oral/9.htm](http://crdp.ac-reims/cddp10/ress_ped/dossiers/oral/9.htm)

À partir de ces données théoriques on pourra étudier les interrelations dans la classe pour mettre en évidence des points de tension, de difficulté et, en même temps, didactiser certains genres clairement identifiés comme le débat, la plaidoirie, la revue de presse, le journal télévisé, etc.

Il faut encore ajouter que cette compétence de compréhension orale des discours professionnels n'est pas vraiment préparée par les formations linguistiques généralistes car les documents sonores mis à la portée des apprenants n'ont pas toujours les caractéristiques les plus marquées des discours professionnels quelle que soit la spécialité de la discipline enseignée. Parmi ces caractéristiques nous allons souligner premièrement, la longueur des discours et deuxièmement, le fait que les discours oraux sont des discours en élaboration permanente. Cette deuxième caractéristique se traduit sous forme de reprises, précisions, digressions diverses qui rompent la linéarité syntagmatique des autres types de discours.

Pour illustrer ces phénomènes nous allons prendre un exemple d'un article de l'aire du discours politique pris du journal québécois Tribune Libre. C'est le discours d'un membre du Parti Québécois, discours tenu après avoir échoué dans la tentative d'obtenir la souveraineté du Québec.

*« La scène était quasi-biblique : à mesure que les urnes révélaient leur implacable verdict, les éléments de la nature ne cessaient de se déchaîner. Le tonnerre, les éclairs, les rafales de vents qui se sont abattus sur le Québec semblaient avoir été attisés par la prise de conscience horrible et intolérable que plus rien ne sera comme avant au Québec. Désormais, c'est un Québécois d'Ottawa, authentiquement et résolument fédéraliste, qui mène les destinées de notre nation. »*

*Les militants sincères, ceux qui n'ont eu d'autre volonté que de voir le Québec accéder à sa pleine indépendance n'ont pas, en cette soirée, le cœur à trouver de petites victoires morales dans ce flot de résultats négatifs. Évidemment le Parti Québécois n'est pas écrasé. Évidemment nous allons former une opposition forte, sérieuse et souverainiste, mais le problème, c'est que nous ne sommes plus en mesure de faire l'histoire. Désormais, nous ne pouvons que subir les décisions d'hommes et de femmes aux idées et projets diamétralement opposés aux nôtres. Certains ont peut-être songé à ces 1000 jours, à Buenos Aires, à cette échéance promise qui vient de s'éloigner brutalement de nous. Cette quête que nous avions entreprise ensemble et qui devait nous mener à cette Terre promise qu'est la souveraineté s'est brutalement arrêtée à la première étape intermédiaire, celle des 300 jours. C'est le souffle coupé net que nous devons nous rendre aujourd'hui que cette entreprise folle qui nous était proposée par notre chef, faire la souveraineté du Québec en 1000 jours malgré le marasme de nos troupes, était vouée à l'échec »* ( Le 14 avril 2003, Guillaume Ducharme, Membre du Parti Québécois, TRIBUNE LIBRE - dimanche 27 avril 2003, le 14 avril 2003).

A une première analyse, on observe que les énoncés de base (*le Parti Québécois n'est pas écrasé, on va former une opposition forte, etc.*) sont interrompus à plusieurs reprises par diverses digressions qui ne sont que de parenthèses orales et qui nous empêchent d'interpréter le discours seulement sur le plan syntagmatique.

La trame énonciative constituée du récit du déroulement des élections concernant l'indépendance de la ville du Québec est suspendue souvent par :

- la description de l'atmosphère générale après la fin du vote ; les éléments de la nature – tonnerre, éclairs, rafales de vent – s'ajoute à la prise de conscience « *que plus rien ne sera comme avant au Québec* » ;

- les répétitions des syntagmes, nominales, verbales, adverbiales, etc. ( par ex. l'adverbe « évidemment ») ;
- les références à la situation discursive : ex. « *Certains ont peut-être songé à ces 1000 jours, à Buenos Aires, à cette échéance promise qui vient de s'éloigner brutalement de nous* »;
- la contextualisation du récit : ex. « *La scène était quasi-biblique : à mesure que les urnes révélaient leur implacable verdict, les éléments de la nature ne cessaient de se déchaîner. Le tonnerre, les éclairs, les rafales de vents qui se sont abattus sur le Québec semblaient avoir été attisés par la prise de conscience horrible et intolérable que plus rien ne sera comme avant au Québec* », etc.

Ces interventions nommées dans la littérature de spécialité « *décrochements discursifs* » constituent des incursions dans la trame énonciative qui permettent au locuteur de mener plusieurs discours en parallèle en se situant sur plusieurs plans temporels et spatiaux.

Accéder aux contenus de discours (voir l'emploi ci-dessus), presuppose une bonne perception de la manière dont le locuteur dirige son discours, une compréhension de la construction macro - syntaxique qui permet de reconstituer les différents niveaux d'énoncés enchaînés et les relations qu'ils entretiennent. Cette compétence joue un rôle fondamental dans l'activité de prise de notes, activité presque permanente dans l'interaction didactique. La prise en compte de ces phénomènes soutient le renforcement d'une part, de la compréhension des cours, d'autre part, de la cohérence entre compréhension orale et prise de notes.

Si les énoncés de base sont, d'habitude, homogènes du point de vue sémantique, les énoncés secondaires se caractérisent par une grande diversité ce qui oblige l'étudiant de faire un choix au moment de la prise de notes. Il est donc essentiel de distinguer les énoncés secondaires, de les classer en fonction de la liaison sémantique qu'ils entretiennent avec l'énoncé primaire ou pour mieux dire en fonction de leur degré d'autonomie par rapport à cet énoncé.

Sur le plan didactique ce phénomène discursif (le décrochement discursif) riche et complexe est une source de difficultés pour nos étudiants. Nous, les enseignants, nous savons que les apprenants, quels que soient l'interlocuteur, le lieu, le moment, la visée de leur intervention, « *mobilisent les mêmes paramètres d'expression, passant souvent pour impertinents voire insolents alors qu'en fait, ils ne maîtrisent pas cette différenciation, n'ont peut-être pas connaissance ni même conscience qu'elle existe* »<sup>1</sup>. C'est à cause de ce manque de variation qu'il nous semble nécessaire d'élargir l'inventaire scolaire traditionnel et de s'intéresser à d'autres formes de discours sociaux.

Ces **scénarios d'apprentissage** proposent aux étudiants de développer des compétences et d'acquérir des connaissances de façon créative. Au moyen de débats, d'analyses, d'entrevues, de sondages, de productions médiatiques, les étudiants pourront découvrir des gens et des événements qui ont marqué notre société et favorisé son évolution. Les scénarios d'apprentissage, les pistes d'analyse et de réflexion et les activités suggérées ont été élaborés afin que les élèves puissent développer : la curiosité intellectuelle; l'esprit critique et le sens civique; la créativité; la faculté de travailler en

---

<sup>1</sup> Leboulanger, Michèle, « Oral-oralité », communication à l'Université d'été de Charleville-Mézière, 2001, [http://crdp.ac-reims/cddp10/ress\\_ped/dossiers/oral/9.htm](http://crdp.ac-reims/cddp10/ress_ped/dossiers/oral/9.htm)

« communauté d'apprentissage »; la capacité d'entreprendre ou de mettre en perspective les problématiques liées aux rapports sociaux et identitaires, etc.

Ces propositions pédagogiques fournissent en outre l'occasion d'amorcer une démarche **d'éducation aux médias** et favorisent l'intégration des technologies de l'information et des communications.

Enfin nous voudrions souligner l'ensemble des compétences mises en jeu dans le but d'atteindre l'objectif général d'un enseignement de l'oral.

Il s'agit de : - la compétence pragmatique qui suppose la connaissance des contextes de référence (à qui on s'adresse, quand, dans quel but, dans quel cadre, etc.) ;

- la compétence référentielle qui signifie la gestion des contenus ;

- la compétence discursive, c'est à dire la connaissance des modèles langagiers naturellement employés dans chaque type de situation : savoir quel genre de message produire, avec quelles règles de fonctionnement ;

- la compétence linguistique : énonciative, textuelle, morphosyntaxique, lexicale, modalisation des propos ;

- la compétence paralinguistique qui concerne la phonologie et la prosodie, l'intonation, les gestes, la mimique, etc.

- la compétence stratégique : articulation des différentes dimensions pour communiquer efficacement ;

- la compétence psychologique ce qui implique la représentation de l'autre, l'affectivité.

Toutes ces compétences aideront l'apprenant à se débrouiller dans les trois postures dans lesquelles peut se trouver l'individu : a) l'écoute (réception), b) l'expression (discours où le locuteur a le monopole de la parole), la production ou la construction de la pensée et la relation à l'autre ; c) l'intercommunication qui implique l'échange de discours entre le locuteur et plusieurs interlocuteurs. L'appropriation des différentes compétences selon les différentes situations de langage ne peut se contenter d'une simple fréquentation des genres. Des moments d'activités métalinguistiques sont indispensables. Pour cela l'action didactique peut jouer sur plusieurs paramètres : le type d'approche didactique, la méthode pédagogique, la tâche demandée à l'apprenant, les supports d'analyse, etc.

En guise de conclusion, il faut rappeler que les propositions faites par nous sont simplement destinées à faire avancer la réflexion didactique et attirer l'attention sur l'importance d'une pédagogie de la compréhension.

## BIBLIOGRAPHIE :

DESCOTES, Michel, *La communication dans la classe de langue*, Bertrand Lacoste, Paris, 1995

DOLZ, J., Schneuwly, B., *Pour un enseignement de l'oral : initiation aux genres formels*. Paris : ESF, 1998

LEBOULANGER, Michèle, « Oral-oralité », communication à l'Université d'été de Charleville-Mézière, 2001, [http://crdp.ac-reims/cddp10/ress\\_ped/dossiers/oral/9.htm](http://crdp.ac-reims/cddp10/ress_ped/dossiers/oral/9.htm)

BEAUCOUSIN Virginie / DEMAITRE Véronique – *Jeu de rôles du Tribunal pour les enfants* Collège Albert Camus - La Chapelle St Luc, 1992

WIRTHNER, M., MARTIN, D. & PERRENOUD, Ph., *Parole étouffée, parole libérée : fondements et limites d'une pédagogie de l'oral*. Neuchâtel : Delachaux & Niestlé, 1991

<http://www.irdp.ch/publicat/resume/christiane.antoniazza@irdp.unine.ch>

<http://www.eduscol.education.fr>